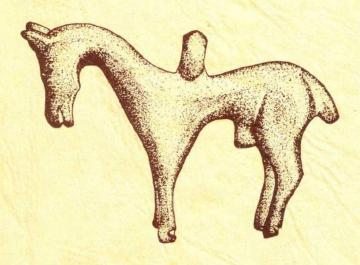
Fédération des groupes de Recherches = Archéologiques du département de la Loire

CAHIERS ARCHEOLOGIQUES DE LA LOIRE



~1~

1980 ~ 1981 :

le site gallo-romain des « coines » fourneaux (loire) (°)

Etude archéologique (M. VAGINAY) et paléobotanique (E. SAMUEL)

LE SITE

En 1977, au cours de labours profonds, Monsieur FESSY (1) cultivateur à Pierragot, remarquait une abondance de pierres et de tuiles romaines que la charrue remontait à la surface. Aussitôt averti par ses soins, le Groupe de Recherches Archéologiques de Roanne a entrepris, sous l'égide de la Direction Régionale des Antiquités Historiques, une série de sondages destinés à cerner la nature de l'occupation du site avant sa complète destruction par les travaux agricoles. Une surface supérieure à 200 m2 fut ainsi explorée, mettant au jour diverses substructions, et un puits.

Le site occupe un versant tourné au Sud et bien exposé, à mi-pente, à une altitude moyenne de 490 m. La zone fouillée se trouve à une distance de près de 1 km au Nord de la R.N. 7 qui mène de Roanne à Lyon, et à une vingtaine de mètres à l'Est d'un vieux chemin montant du village de Fourneaux et faisant limite entre cette commune et celle de Saint-Symphorien-de-Lay (Pl. 1)

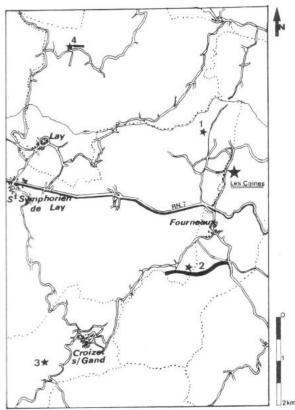


Planche 1

- 1 L'Orme : prospection de surface : céramiques, meule en pierre, tegulae. 1er et 2ème siècles.
- 2 La Bussière: prospection de surface: céramiques et tegulae le long d'un tronçon de voie romaine visible en remblai sur le terrain.
- 3 Ratille : Puits ; a livré une meule en pierre et un bol sigillée Drag. 37 signé DOECCVS. 2ème siècle.
- 4 Les Veilles: trésor de 1127 monnaies romaînes en argent sans doute enfoui vers 235. Découvert dans l'angle d'une construction. Un tronçon de voie romaine a été reconnu à proximité.

ETUDE ARCHEOLOGIQUE

1 - LA CONSTRUCTION

1-1 - Description des murs (Pl. 2)

La fouille permit de mettre au jour les vestiges d'un bâtiment en pierres dont subsistaient deux murs perpendiculaires.

Le premier mur, large de 50 cm. environ, orienté est-ouest, est long de 15 m. Bien conservé sur deux, voire trois rangs au-dessus des fondations près de l'angle ouest, et sur une dizaine de mètres, il se dégrade ensuite, et son extrémité est se perd dans un amas de pierres où il est difficile de reconnaître quelque disposition ordonnée. Cependant, la présence dans cet amas, de blocs assez bien taillés, analogues à ceux qui constituent l'angle ouest, semble indiquer que nous sommes bien à l'extrémité est de la construction. Mais l'absence même de fondations sur cette partie est laisse penser qu'il pourrait s'agir d'une adjonction sommaire.

La partie ouest est la plus soignée. Les fondations, larges de 60 cm. sont faites de deux et trois rangs de petites pierres enfoncées dans une saignée pratiquée dans le substrat de granit décomposé. L'élévation marquant un rétrécissement sur les fondations, est composée d'un double parement de pierres assez grosses, disposées avec soin, la face plane à l'extérieur, et renfermant un blocage de pierres plus petites. La plupart des pierres sont de provenances locales, cette roche ayant la particularité de se fragmenter de façon assez régulière en procurant des surfaces relativement planes. Aucune trace de mortier, mais une sorte d'argile jaunâtre très fine a dû en tenir lieu.

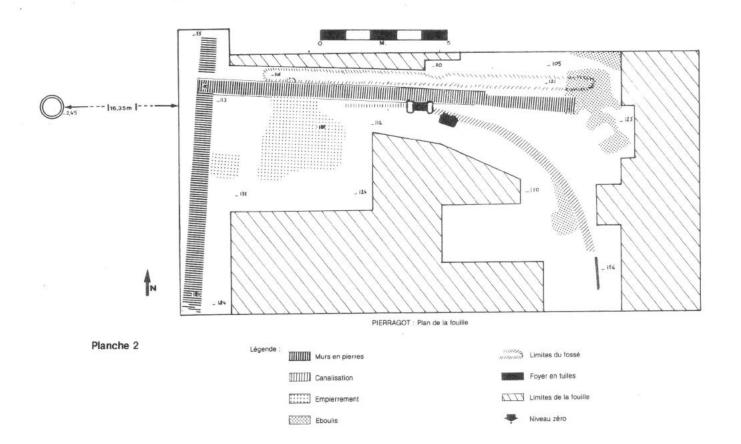
L'angle ouest est formé de blocs équarris soigneusement disposés. Il en part un mur nord-sud identique au précédent, mais conservé sur deux mètres seulement. On ne retrouve plus ensuite, de place en place, que des vestiges des fondations. La longueur totale de ce mur est de 9 m. environ.

1-2 - Intérieur de la structure

La stratigraphie présentait, sous la terre de culture, un éboulis important - parfois plusieurs rangs de pierres - particulièrement dense dans la partie ouest. Au-dessous, une couche de tegulae, parfois entières et brisées sur place, semblait former un dallage. En fait, cet aspect était loin d'être uniforme et il est plus vraisemblable de penser qu'il s'agit de l'effondrement du toit. Ces fragments de tuiles reposaient sur une couche de terre, ne dépassant guère quelques cm. d'épais, qui renfermait charbons de bois, clous, et divers fragments de céramique. A la base, le substrat était à peine nivelé, sauf à l'ouest où apparaissait une sorte d'empierrement hétérogène avec quelques grosses pierres plates le long du mur. Il peut s'agir d'un

^{(°) -} Commune de Fourneaux, cadastre 1934, section BI, parcelle 45.

^{(1) ·} Nous tenons à remercier ici le propriétaire des lieux, Monsieur Fessy, pour sa compréhension et sa collaboration tout au long de la fouille.



aménagement destiné à niveler le sol, mais rien ne permet de le prouver. Un alignement de pierres selon un axe nord-sud, à 4 m. de l'angle, peut être le témoin d'un mur de refend.

Un foyer était aménagé contre le mur est-ouest, à 7 m. de l'angle. Il était fait d'une tegula retournée entre deux blocs de pierre. Contre ce pierres et contre le mur, des fragments de tegulae étaient disposés verticalement. Une autre tegula, portant des traces de feu, était à moins d'un mètre plus à l'est. L'ensemble de cette zone était particulièrement riche en cendres.

A 5 m. environ de l'angle, apparaissait une petite saignée creusée dans le substrat d'une dizaine de cm. Elle était bordée de petites pierres plates posées sur chant, les interstices bouchés par des fragments de tegulae. Ce caniveau longeait le mur sur deux mètres, et passait sous le foyer décrit plus haut. Au-delà, il avait conservé sa couverture de pierres plates. Mais sur le foyer, il était ouvert et se trouvait ainsi rempli de qui montre la postériorité cendres, ce l'aménagement du foyer sur l'utilisation de ce caniveau. Ce dernier s'infléchissait ensuite vers le sud-est et se perdait au bout de quelques mètres, à hauteur d'un affleurement rocheux dont un côté rectiligne se trouvait dans le prolongement de son bord externe. Mais dans cette partie de la fouille, les labours avaient tout détruit jusqu'au substrat.

1-3 - L'extérieur de la structure

Quelques sondages à l'est et à l'ouest de la construction ont permis de constater l'interruption de toute couche archéologique, toute la partie sud étant par ailleurs limitée à une mince couche de terre arable sur le substrat.

Par contre, au nord, plusieurs éléments intéressants apparaissaient :

— à l'angle ouest de la construction, un élément de mur prolongeait le mur nord-sud, mais séparé de lui par

un espace d'une quarantaine de cm. Long d'un mètre environ, ce mur disparaissait vers le nord, le substrat remontant brusquement à cet endroit.

- un fossé profond et large en moyenne d'une trentaine de cm. creusé dans le substrat le long du mur est-ouest. Il commence à 2,50 m. de l'angle ouest et se poursuit jusqu'à l'extrémité est du mur. Le fond en était comblé d'une terre grisâtre contenant de nombreux fragments de tegulae et de céramiques. Au-dessus, jusqu'à la terre arable le remplissage était fait d'un éboulis de pierres et de tuiles, parfois complètes comme à l'intérieur de la construction. C'est à la partie inférieure de cet éboulis que se trouvait le mobilier recueilli. Par ailleurs, à 3,40 m. de l'angle, un trou d'une quarantaine de cm. de profond et de diamètre était creusé dans le fossé. Ces dimensions et la présence au fond, de deux pierres -alors que le remplissage n'en contenait aucune- peuvent faire penser à un trou de poteau avec son calage, mais dont l'existence ici ne s'explique guère.

— enfin, à l'angle nord-est de la zone fouillée, quelques gros blocs alignés peuvent appartenir à une construction. Il est d'ailleurs à noter que dans cette zone le substrat ne remonte pas brusquement en talus comme à l'ouest, mais forme une sorte de terrasse plus ou moins aplanie. C'est dans ce secteur qu'a été recueillie la majorité du mobilier présenté plus bas.

1-4 - Le mobilier (pl. 3 à 5)

Le mobilier découvert sur l'ensemble de la zone fouillée ne représente pas une quantité considérable, surtout si l'on considère qu'il était concentré en deux points : le fossé externe et la partie est de la fouille.

Mobilier métallique: deux monnaies ont été découvertes: l'une, un «potin» -tête à gauche à double bandeau et quadrupède à gauche au revers- provient de l'intérieur de la construction, à la base de l'éboulis. Il s'agit d'une monnaie gauloise de type bien connu sur tous les sites

du 1er siècle avant J.C. de notre région (La Tour 1892, BN 5368). L'autre provient du prolongement au nord, du mur nord-sud : c'est un grand bronze en très mauvais état dont le revers n'est pas identifiable. Au droit la lecture ASIAN AVG... et le profil à droite de l'empereur permettent de l'attribuer, sans plus de précision, à Vespasien ou Titus.

De nombreux clous en fer, longs d'une dizaine de cm en moyenne étaient dispersés sur toute la surface fouillée, en particulier sous la couche d'éboulis.

Mobilier lithique (Pl. 3 n° 1) : une petite hache en pierre polie verte était posée sur une partie dégradée du mur est-ouest, à 9 m de l'extrémité est. Quelques silex taillés ont également été mis au jour en surface dans le champ autour de la fouille.

Le verre : il n'est représenté que par quelques rares fragments, en particulier le fond carré d'un flacon en verre blanc.

La céramique : c'est elle qui constitue la majorité du mobilier, une vingtaine de kilos de fragments dont seule une petite partie est identifiable. Les formes complètes sont rares, la fragmentation importante et l'état de conservation très médiocre, du fait sans doute de la nature du terrain.

- La sigillée : elle n'est représentée que par quelques fragments de coupe Drag. 35/36 et Drag. 46, ainsi que par un fragment plus important de bol Drag. 37 (Pl. 3 n° 2 a et b). La pâte de ce dernier est beige-rosé (Cailleux et Taylor 1963, CD 38) et le vernis altéré est rouge orangé (F 26). Le décor incomplet comprend les poinçons suivants : ove à deux arceaux et bâtonnet bouleté à droite ; la ligne tremblée irrégulière au sommet du décor et divisant la surface du vase en panneaux : en haut à droite, dans un demi médaillon, oiseau posé à droite ; au-dessous, personnage assis jouant de la lyre. Ce motif qui représente sans doute l'Apollon cytharède est fréquent dans les officines du Centre Gaule à la période antonine (F. Oswald 1936; poinçon n° 84); enfin, animal tourné à gauche dans un médaillon. La couleur de la pâte et du vernis, la technique de décoration ainsi que l'identification de l'un d'eux permettent d'attribuer ce vase aux officines du Centre Gaule dans le courant du Ilème siècle après J.C.
- La céramique métallescente : il ne s'agit que de tessons infimes de vases globuleux à lèvre évasée êt à couverte mate. Ces céramiques sont courantes au Ilème siècle (M. Vaginay 1981, Pl. 4 n° 1-3).
- La céramique peinte (Pl. 3 n° 3-4-5) : la seule forme présente est celle du traditionnel «bol de Roanne». Les trois exemplaires comportent les caractéristiques de la dégradation de cette production au cours du Ilème siècle. Qui plus est, l'aspect très marqué de ces caractères (lèvre très épaisse, finition médiocre) laisse supposer une date très avancée dans ce siècle.
- Les mortiers (Pl. 3 n° 6) : deux exemplaires sont présents sur le site ; seul l'un est identifiable : forme très proche du type 458-459 de Göse (E. Göse 1950). Des formes similaires sont fréquentes sur les sites du Ilème siècle (M. Vaginay 1981, pl. 11 n° 2-3). La pâte est jaunâtre pulvérulente, la «rape» intérieure a disparu.
- -La céramique commune : constituant l'essentiel du mobilier, elle est représentée par deux classes de récipients : les couvercles et autres formes basses (marmites, jattes) et les formes hautes (cruches et flacons, ovoîdes).
- -Les couvercles : un seul exemplaire ; il est complet et appartient à un type classique : bouton plat, lèvre à

redan externe et gorge interne. La pâte est oxydée, relativement grossière (Pl. 3 n° 7).

— Les marmites : une seule est complète (Pl.4 n°1); sa lèvre débordante est nettement rabattue ; les pieds sont arrondis ; des gorges de réglage servent à la fois à centrer les pieds et à faciliter leur adhérence à la paroi. Cuisson oxydante, pâte fine de couleur brune ; surfaces lissées ; des traces de coups de feu après cuisson et un dépôt charbonneux sur les parois montrent l'usage de ce récipient sur le feu. Un autre fragment (Pl. 4 n° 2) appartient lui aussi à un type de marmite fréquent au llème siècle.

Deux fragments pourraient correspondre aussi à des formes de marmite : l'un est en cuisson oxydante (Pl. 4 n° 3), l'autre en cuisson réductrice (Pl. 4 n° 4) à pâte grise. Tous deux sont de finition grossière.

- Jattes et écuelles : elles sont représentées par une abondance de types variés, en majorité de pâte et de finition assez grossière, bien que certaines pièces en pâte fine témoignent par leur forme d'une technique plus soignée.
- jattes hémisphériques à lèvre arrondie verticale ; large bandeau sur la moitié supérieure de la panse (Pl. 4 n°5); cuisson oxydante, pâte orangée; surfaces lissées. Il semble s'agir là d'une forme dérivée des mortiers Drag. 45, bien répandue aux Ilème et Illème siècles (J. Cabotse 1967, pl. 7 n° 1). Trois autres fragments (Pl. 4 n° 6, 7, 8) constituent sans doute des variantes de ce type: le bandeau est plus ou moins atrophié ou marqué selon les cas, pour se confondre même avec la lèvre. La finition est médiocre et la pâte mal dégraissée est oxydée.
- jattes coniques à lèvre débordante et bourrelet interne et externe ; un seul fragment est en cuisson réductrice (Pl. 4 n° 9) ; tous sont de finition médiocre, surface simplement tournassée, pâte mal dégraissée. Les lèvres présentent plusieurs variantes : simplement arrondies (Pl. 4 n° 9, 10), à méplat creusé de deux gorges (Pl. 4 n° 11, 12, 13) ou plus rarement à profil très anguleux (Pl. 4 n° 15) (M. Vaginay 1981, pl. 6 n° 1-4). Exception faite de ce dernier fragment qui n'a guère d'équivalent, ces formes sont bien représentées au Ilème siècle (R. Périchon 1977, Pl. 52 n° 3).
- écuelle à rebord rentrant (Pl. 4 n° 14). Avec ce fragment à cuisson oxydante et pâte mal dégraissée nous assistons au retour d'une forme purement celtique : le phénomène n'est pas isolé et a déjà été remarqué sur d'autres sites (J.Cabotse 1967 pl.8 n°5).
- Cruches et flacons : les flacons sont rares ; deux cols seulement sont représentés. Il s'agit d'un type courant dès la fin du 1er siècle : flacon à col cylindrique, anse verticale en ruban greffée sous la lèvre cannelée. La pâte est oxydée fine et la surface lissée (Pl. 5 n° 1-2).

Un fond à pied en couronne et cannelures sur le bas de la panse pourrait appartenir à une forme de pichet : pâte fine oxydée, surface lissée (Pl. 5 n° 3). Il en va de même pour un col large, cannelé à lèvre évasée, arrondie ; la pâte est oxydée, fine, la surface lissée recouverte d'un enduit micacé (Pl. 5 n° 5).

Un fragment de vase, ovoïde d'après la forme du col et du haut de la panse (Pl. 5 n° 4) doit cependant être rangé parmi les pichets du fait de la présence d'un goulot fixé au sommet de l'épaule et rattaché à la lèvre. La cuisson est oxydante, la pâte relativement fine, la surface grossièrement lissée. Cette forme est rare et ne connait guère d'équivalents dans notre région (2).

^{(2) -} Un fragment similaire a été découvert en 1977 à Roanne dans une fosse datable de la deuxième moitié du deuxième siècle ap. J.C. Mobilier en cours d'étude, déposé au G.R.A.H.R.

- Les vases ovoïdes : aucun n'est complet ; seuls subsistent des fragments de cols et quelques fonds ; ils peuvent cependant être divisés en deux groupes :
- des vases de petite et moyenne tailles, tous en céramique fine ; trois sont en cuisson oxydante (Pl. 5 n° 6, 8, 9) et un en cuisson réductrice (Pl. 5 n° 7). La surface est simplement tournassée sauf pour l'un (Pl. 5 n° 7) où elle est lissée. Il convient de noter la diversité des formes de lèvres et la présence quasi systématique de cannelures et moulures à l'épaule. Ces exemplaires se rangent parmi les nombreuses variantes de vases ovoîdes qui apparaissent au cours du 1er siècle et se poursuivent aux Ilème et IIIème siècles (R. Périchon 1977, p. 122).
- trois exemplaires de taille beaucoup plus grande, de pâte et de finition plus grossières (Pl. 5 n° 10,11,12). Tous sont en cuisson réductrice ; la surface est simplement tournassée. La lèvre est évasée, arrondie, deux des trois fragments présentent un décor sur l'épaule, limité par deux cannelures : il s'agit d'un décor lissé (Pl. 5 n° 11) et d'un décor incisé au peigne (Pl. 5 n° 12), type de décor très en vigueur à la fin du 1er siècle avant J.C. mais qui avait pratiquement disparu depuis. Nous sommes là encore en présence d'un retour de tradition celtique. Tous les fonds conservés sont plats, d'épaisseur égale et portent pratiquement sur toute leur surface, témoignant d'une technique assez rudimentaire.

2 - LE PUITS

2-1 - Structure et comblement

A la suite de la fouille, la reprise des labours a permis de localiser l'existence d'un puits, à 16 m environ à l'ouest de la construction. Il s'ouvre à 30 à 40 cm au-dessous du sol actuel. Son diamètre intérieur est de 70 cm et sa profondeur de 6 m. Construit en blocs de pierres identiques à ceux du bâtiment, son état de conservation est excellent.

Le comblement était composé de pierres, de fragments de tuiles, et de terre dans laquelle étaient dispersés quelques fragments de céramique commune. Dans le dernier mètre du remplissage se trouvaient une tegula intacte et d'autres brisées ainsi que de nombreux morceaux de bois qui font l'objet de l'analyse présentée plus bas (3). Sur le fond même du puits, recouvert d'une boue grise très fine, étaient entassés plusieurs vases, dont certains intacts.

2-2 - Mobilier

Il est composé uniquement de céramiques, celles là même qui reposaient au fond du puits. Ces vases peuvent se diviser en deux catégories :

- des cruches et flacons à une ou deux anses

- cruches pansues à fond plat (Pl. 6) : deux larges anses en ruban. D'un autre exemplaire de même type ne subsistent que le fond et la partie inférieure de la panse.
- cruche ovoîde à fond plat (Pl. 7 n° 1) : deux anses en ruban à trois tores qui prennent attache sous la lèvre. Lèvre évasée et chanfreinée, creusée d'une légère gorge. Deux cannelures soulignent le milieu de la panse.
- cruche ovoîde à fond plat et anse unique (Pl. 7 n° 2) : le col est court, la lèvre évasée arrondie. De l'anse seule la partie inférieure est conservée ; son point d'attache au sommet de la panse est indiqué par une cannelure de réglage.
- cruche ovoîde à fond plat et anse unique (Pl. 8 n° 1) : col élancé et mouluré ; lèvre évasée arrondie ;

l'anse en ruban prend attache sous la lèvre, une cannelure de réglage indique son niveau d'attache inférieure au sommet de la panse. Exemplaire intact.

- flacon à anse unique en ruban (Pl. 8 n° 2) : panse globulaire ; méplat très marqué à l'épaule.

Pour l'ensemble de ces vases la cuisson est oxydante et la pâte beige-rosée; la surface extérieure est grossièrement lissée. Tous correspondent à des productions nettement isolées sur de nombreux sites à la fin du Ilème et au début du Illème siècle (H. Vaussanvin 1980, pl. 12).

- des vases de petites tailles : «miniatures» (?)

- vase ovoîde globuleux (Pl. 9 n° 1): fond plat à léger redan externe; lèvre légèrement évasée, arrondie; col à ressaut. La partie supérieure de la panse présente un décor guilloché à la molette limité par deux cannelures horizontales; cuisson réductrice, pâte grise, surface noire lissée. Cette forme et ce décor se retrouvent sur une des productions des officines roannaises dans le courant du Ilème siècle. Mais jamais leur taille n'est aussi petite (J. Poncet 1967, pl. 5 c). Exemplaire intact.
- Pichet à anse unique (Pl. 9 n° 2) : pied élevé formant piédestral de forme tronconique ; panse piriforme ; col très resserré, lèvre triangulaire ; l'anse en ruban prend attache sous la lèvre. Cuisson oxydante, pâte de couleur beige-rosée. La surface extérieure tournassée est couverte d'une engobe blanc (4). Exemplaire intact.
- cruche à fond plat et anse unique (Pl. 9 n° 3) : le col est peu resserré, la lèvre est évasée ; l'anse à profil triangulaire prend attache sur la lèvre ; deux larges cannelures sur la partie supérieure de la panse. Cuisson oxydante, pâte de couleur rougeâtre ; surface lissée. Exemplaire intact.
- trois bols peints : deux sont à lèvre évasée et fond soulevé ; l'un (Pl. 9 n° 4) présente une pâte relativement grossière ; la surface extérieure est lissée, mais la peinture a presque totalement disparu ; seules subsistent quelques traces d'engobe blanc sur la panse. Pour le second (Pl. 9 n° 5) la pâte est fine mais pulvérulente ; la surface est lissée ; du décor peint ne subsistent que l'engobe blanc de la panse et la bande «rouge» à la base du col. Le dessous du fond est lui aussi peint en brun-rouge.

Le troisième présente une lèvre arrondie à épais bourrelet interne ; le fond est plat (Pl. 9 n° 6). Le décor est bien conservé : le sommet de la lèvre reste écru ; la panse est couverte d'un engobe blanc, sauf la partie basse qui est nettement noire, ainsi que l'extérieur du fond. Le décor sur fond blanc est composé de lignes horizontales encadrant des séries de lignes obliques doubles ; leur couleur est noire.

La forme de ces trois bols peints, à cuisson oxydante et pâte de couleur beige-rosée, est dérivée des bols de type Roanne classique (Cf. plus haut). Elle est analogue à celle des fragments provenant de la construction (Pl. 3 n° 3, 5).

3 - CHRONOLOGIE ET INTERPRETATION

Seul le mobilier permet de situer ce gisement dans un horizon chronologique précis. Si l'on excepte la hache polie -hors de tout contexte- et les deux monnaies

^{(3) -} Nous tenons à ce propos à remercier Mademoiselle E. Samuel du Laboratoire de Paléobotanique de l'Université Lyon 1, qui a bien voulu se charger de l'étude des macro-restes végétaux découverts dans le puits, et s'associer à notre travail.

^{(4) -} Une forme proche à la nécropole des Martres d'Artières (Puy-de-Dôme) datable de la fin du Ilème siècle (R. Périchon 1977, pl. 57 n° 6).

dont la découverte loin d'être exceptionnelle n'est guère significative -leur juxtaposition même le prouve-l'ensemble du mobilier céramique semble assez bien s'intégrer dans une séquence par ailleurs nettement individualisée sur de nombreux sites de la région roannaise, et situable à la fin du llème et au début du Illème siècle. (5).

Les techniques de fabrication viennent elles aussi, par comparaison, confirmer cette datation : pour la majorité des céramiques recueillies (85 % environ) la cuisson est oxydante et la pâte relativement grossière. Or, J. Cabotse se livrait déjà à ces mêmes observations à propos d'un site roannais (J. Cabotse 1967, P. 45-46) daté lui aussi de la fin du Ilème siècle après J.C.

En ce qui concerne la destination de cet ensemble, elle reste pour le moins mal définie. L'état de conservation, et l'absence de sol nettement aménagé interdisent de considérer avec certitude le bâtiment comme un lieu d'habitat. La présence du foyer témoigne cependant d'une occupation humaine, mais peut-être postérieure à celle de la structure bâtie, et plus rudimentaire qu'elle. Par ailleurs, la présence de pierres dispersées en surface du champ en plusieurs points qu'il ne nous a malheureusement pas été possible de fouiller laisse envisager l'extension probable de cette structure et son intégration à un ensemble plus vaste.

Quant au puits, si de prime abord sa destination en tant que banal puits à eau (6) semble bien établie, la présence au fond, d'une série de vases intacts ou brisés sur place fait problème. Sans doute, les cruches et flacons correspondent à des récipients qui ont pu servir à puiser l'eau, et de ce fait leur présence au fond peut être accidentelle. Mais il semble difficile d'admettre une telle fonction -si ce n'est tout caractère utilitaire- aux six petits vases. Il convient en effet de souligner que ces vases sont, du moins pour cinq d'entre eux, les répliques exactes «en miniature» de récipients plus grands. Or, un tel phénomène n'est pas isolé et paraît bien correspondre à un usage spécifique : ainsi la présence de telles «miniatures» se retrouve par exemple assez fréquemment dans les nécropoles, et en particulier dans celle de Roanne (7), alors qu'elles sont pratiquement absentes de l'habitat. Cette remarque pourrait suggérer l'hypothèse d'une utilisation de ces vases à des fins votives ou, plus largement, cultuelles. Par ailleurs, le fait même que la plupart de ces vases soient intacts ou très légèrement endommagés laisse supposer qu'ils n'y ont pas été jetés mais bien plutôt déposés intentionnellement. Cette hypothèse est de plus renforcée par de nombreuses observations du même ordre faites sur d'autres sites ; ainsi un puits découvert dans l'Allier (J. Corrocher 1975, P. 332-334) ou plus près de nous, les nombreux puits de l'oppidum du Crêt Chatelard (F. Besset, P. 66-68) ou même encore le puits du site de Ratille (Pl. 1 n° 3) au fond duquel reposait un bol Drag. 37 entier, signé DOECCVS.

Ainsi, si les motivations précises d'un tel geste nous échappent encore, le dépôt intentionnel des céramiques au fond du puits parait à peu près établi.

ETUDE PALEOBOTANIQUE

Une première observation macroscopique du matériel végétal a permis de distinguer 62 fragments de bois identifiables et 3 restes ligneux d'écorce non identifiables provenant de troncs ou de branches d'arbres.

L'analyse systématique basée sur l'observation microscopique de coupes minces réalisées à partir des fragments de bois suivant les trois plans classiques : transversal, longitudinal tangentiel et longitudinal radial n'a révélé la présence que de deux familles d'angiospermes à savoir : Corylaceae et Fagaceae.

Afin de ne pas alourdir inutilement le texte il nous a semblé plus utile de donner une bonne figuration avec légendes explicatives précises, aussi nous limiteronsnous à ne présenter ici que les principaux caractères anatomiques ayant permis l'identification des taxons ; celle-ci a été obtenue principalement par références aux ouvrages mentionnés dans la liste bibliographique et complétée par une étude directe comparative avec les bois actuels correspondants.

CORYLACEAE

Corylus avellana L. = noisetier ou coudrier (Pl. 10, fig. 1-10 - voir page 109)

Onze échantillons présentant les mêmes caractéristiques anatomiques ont pu être attribués à cette espèce.

Bois à cernes annuels distincts et répartition diffuse des pores. Pores de petit diamètre, plus nombreux dans le bois initial, isolés ou accolés et disposés en files radiales sinueuses. Vaisseaux à perforations terminales scalariformes souvent étagées et petit nombre de barres. Rayons homogènes, généralement unisériés, parfois faux rayons présents et ligne limitante des cernes annuels alors fortement convexe vers l'extérieur à leur niveau.

FAGACEAE

Quercus robur L. = chêne (Pl. 11, fig. 1-11 - voir page 110)

Parmi les soixante-deux fragments de bois étudiés, quarante-cinq ont révélé les caractéristiques anatomiques propres à *Quercus robur* L. considéré au sens large.

Bois à cernes annuels distincts et de largeur variable mais toujours pourvus d'une zone poreuse nette. Dans le bois initial vaisseaux de gros diamètre avec thyllose fréquente. Perforations terminales simples de tous les vaisseaux. Rayons ligneux homogènes, unisériés et plurisériés larges, compacts, agrégés ou de type intermédiaire.

Sous l'appellation «Quercus robur» sont, en fait, regroupées deux espèces de chênes : quercus pedunculata Ehrh. ou chêne pédonculé et quercus sessiliflora Sm. ou chêne sessile.

Bien que la distinction anatomique de ces espèces ne soit pas aisée, d'autant plus qu'il existe également de nombreuses hybridations possibles chez les chênes, une étude approfondie portant sur le diamètre et la répartition des pores au sein des cernes nous a permis d'établir la présence des deux espèces parmi les échantillons.

Caractéristiques spécifiques à quercus pedunculata Ehrh. :

Cernes annuels de largeur variable avec vaisseaux présentant un diamètre 4 à 5 fois supérieur dans le bois

^{(5) -} Plusieurs des formes présentes se retrouvent dans les productions des officines roannaises, situées à la fin du deuxième siècle.

^{(6) -} La qualité de la source est encore attestée par la rapidité avec laquelle le puits s'est rempli à la suite de la fouille.

^{(7) -} Mobilier déposé au G.R.A.H.R., en cours d'étude.

initial que dans le bois final ; aspect flammé des pores dans le bois final.

Trente-trois échantillons offrant ces caractéristiques appartiendraient plus spécialement à cette espèce.

Caractéristiques spécifiques à Quercus sessiliflora Sm.:

Cernes annuels généralement larges. Diamètre des vaisseaux dans le bois initial toujours inférieur à celui offert par les vaisseaux de l'espèce précédente et diminution progressive de ce dernier au sein du cerne.

Douze fragments présentant ces données semblent pouvoir être rapportés plus précisément à cette espèce.

Fagus silvatica L. = hêtre (Pl. 12, fig 1-9 - voir page 111)

Six échantillons offrant les mêmes caractéristiques anatomiques ont pu être attribués à cette espèce.

Bois à cernes annuels distincts et répartition des pores diffuse à semi-poreuse. Pores de diamètre assez petit, isolés, parfois accolés dans le bois initial. Vaisseaux à perforations terminales simples ou scalariformes avec nombre de barres, dans ce dernier cas, toujours supérieur à cinq. Rayons ligneux unis et plurisériés, homogènes à hétérogènes du type I d'après la classification de D.A. Kribs (1968); les rayons plurisériés sont généralement élargis au niveau de la ligne limitante des cernes annuels.

CONCLUSION GENERALE

Bien que modeste et non exhaustive, la fouille de ce gisement apparaît intéressante à plusieurs points de

Il convient tout d'abord de souligner, en ce qui concerne l'étude des bois, la trop grande rareté de ce type de travail : ainsi, sur la région du Forez, pour les périodes historiques, seul le site de Chézieux, commune de Saint-Romain-le-Puy (E. Samuel 1973) a fait l'objet d'analyses paléobotaniques.

Or, répétées de façon plus systématiques, de telles études réalisables tant à partir de bois que de charbon (J.L. Vernet 1973) peuvent constituer une aide précieuse dans des domaines tels que la reconstitution de l'environnement naturel des sites, complément indispensable à toute étude archéologique «classique».

Mais pour lors, du fait même de cette carence, nous devons nous borner à quelques remarques, soulevant d'ailleurs plus de problèmes qu'elles n'en résolvent.

Il nous faut remarquer tout d'abord que le matériel végétal, bien qu'abondant, est peu varié et se cantonne dans trois espèces de feuillus : chêne, noisetier, hêtre, à l'exclusion en particulier de tout conifère. Comparaison faite avec la flore actuelle, il s'agit là d'une association représentative, dans son ensemble, de nos forêts de feuillus. L'observation de cernes annuels distincts chez tous les fragments de bois nous permet d'affirmer l'existence de saisons bien marquées et, de plus, les espèces identifiées se rapportent toutes, de nos jours, à des arbres à feuilles caduques de climat tempéré humide. Le climat au Ilème siècle après J.C. devait vraisemblablement ressembler à celui qui existe actuellement dans la même région et les bois provenaient sans doute de la forêt avoisinante. Par

ailleurs, si nous analysons la représentation comparée de chaque espèce, nous observons, pour le chêne, une dominance du chêne pédonculé par rapport au chêne sessile : il en est de même de nos jours dans nos forêts.

Par contre, en ce qui concerne la représentation majoritaire du chêne (72,5 %) par rapport au noisetier (18 %) et au hêtre (9,5 %), il nous faut tenir compte tout d'abord de la différence de diamètre des troncs propres à chaque espèce, la disparité entre le chêne et le noisetier étant à ce titre significative. D'autre part, l'échantillonnage dont nous disposons est vraisemblablement le résultat d'un choix fait par l'homme à des fins utilitaires précises : le bois de chêne -présent ici surtout sous forme de planches ou blocs équarris- est plus souvent utilisé pour la construction, et de ce fait, pouvait dominer le bois de hêtre ou de noisetier représenté surtout par de petites branches- plus communément employé comme bois de chauffage, et ce d'autant plus qu'aucun fragment de bois ne présentait de trace de calcination.

En ce qui concerne l'étude archéologique proprement dite, c'est aussi dans une certaine mesure un constat de «carence» qui s'impose à nous. Notre connaissance des sites ruraux gallo-romains en Forez et Roannais est en effet particulièrement sommaire : la majorité des découvertes relève de ramassages de surface très rarement suivis de sondages de vérification. Mais, si les éléments de comparaison font oruellement défaut quant à la nature précise de l'occupation des campagnes, et plus particulièrement pour la typologie des habitats, un certain nombre de remarques peuvent être cependant faites, permettant de replacer le gisement dans son contexte.

Dans le cas du présent site, il paraît difficile de considérer les substructions mises au jour comme celles d'une habitation à proprement parler. Tout au plus peut-on interpréter ces vestiges comme ceux d'une simple dépendance : l'absence de sol organisé, la médiocrité de la construction semblent en témoigner.

D'un autre point de vue, si l'on examine l'environnement archéologique et naturel de ce gisement, plusieurs constatations s'imposent.

Tout d'abord, la carte des points de découvertes de vestiges gallo-romains sur le tiers nord du département de la Loire nous suggère une remarque : la région environnant le dite des Coines est un des rares secteurs de la rive droite de la Loire où l'occupation paraît avoir été relativement dense (M. Vaginay 1978, carte 3). Et si l'on observe les différents types de vestiges de cette région à l'entour de la commune de Saint-Symphorien-de-Lay (Pl. 1) ainsi que leur situation respective, il semble possible d'en dégager un certain «schéma» du peuplement.

Deux tronçons de voies romaines sont attestées dans le secteur (Pl. 1 n° 2 et 4), dont l'une vraisemblablement importante puisque située sur l'axe Lyon/Roanne (P. Fustier 1955 et M. Vaginay 1978, carte 5). De plus, sur les quatre points de découverte, deux au moins appartiennent à l'évidence à des habitats (pl. 1 «Les Coines» et n° 4); la présence d'un puits à Ratille (Pl. 1 n° 3) laisse suggérer l'existence d'un habitat dans le voisinage. L'implantation de l'habitat paraît donc directement liée au passage des voies, schéma traditionnel de peuplement à l'époque romaine : ici, aucun site n'est à plus de 2 à 3 km des voies.

Par ailleurs, la position même des sites est selon toute vraisemblance en étroite liaison avec le relief et l'orientation du terrain : l'implantation de la construction des *Coines* est de ce point de vue significative ; à mi-pente, sur un versant, tourné au sud et bien exposé, à l'abri des vents, à proximité immédiate d'un point d'eau, vers 500 m d'altitude. Ces différents critères s'appliquent rigoureusement à tous les sites du secteur, et plus largement ce souci d'intégrer l'habitat au milieu naturel est perceptible sur l'ensemble de notre région.

Enfin, l'étude de ce gisement des Coines permet d'apporter un nouvel éclairage à un problème par ailleurs souvent soulevé : celui d'une rupture importante dans l'occupation du Roannais et du Forez avant le milieu du Illème siècle après J.C. En effet, aucun des quatre sites du secteur, ni celui des Coines n'a fourni de vestiges postérieurs à cette date. La fin de l'occupation des Coines et le comblement du puits se situent vraisemblablement au plus tard vers le milieu du Illème siècle. C'est du moins ce que suggère la présence de fragments de sigillée de Lezoux bien situables au l'ème siècle et de diverses céramiques communes caractéristiques sur les sites régionaux des productions de la fin du llème et du début du Illème siècle, ainsi que l'absence de céramiques que l'on généralement sur les sites des périodes plus récentes (R. Périchon 1965). Les deux sites de surface (Pl. 1 n° 1 et 2) n'ont livré que des céramiques bien connues en

Roannais aux 1er et Ilème siècles, et le puits de Ratille (Pl. 1 n° 3) n'a fourni que des vestiges du Ilème siècle. Quant au site des Veilles (Pl. 1 n° 4) il ne fait que confirmer ce phénomène pressenti ailleurs : non seulement les vestiges céramiques ne sont pas postérieurs au Illème siècle, mais qui plus est, l'enfouissement d'un trésor, situable ici vers 235 (P. Fustier 1950) est généralement considéré comme le témoin d'une période de crise.

Et sans prétendre vouloir expliquer ce phénomène de crise qui dépasse très largement le cadre de cette étude, puisqu'on le retrouve dans bien des régions de la Gaule, et tout près de nous en particulier à Lyon, Vienne (A. Desbat 1981), il convenait cependant d'en souligner de nouveau l'ampleur, dans la mesure où, en Roannais du moins, il semble général, touchant à la fois des sites urbains comme Roanne (J. Poncet 1970, p. 104-106) et la majorité des sites ruraux (M. Vaginay 1978, p. 29-30).

Roanne, le 8 juillet 1981

M. VAGINAY, E. SAMUEL

BIBLIOGRAPHIE

Etude archéologique

BESSET F. et PERICHON R. (1964)

Contribution à l'étude de quelques sites fortifiés du département de la Loire. Celticum IX, supplément à OGAM n° 93, p. 63-75.

CABOTSE J. (1967)

La villa gallo-romaine de Bonvert, commune de Mably (Loire). Revue archéologique du Centre, Actes des journées d'études de la céramique antique, p. 23-46.

CAILLEUX A. et TAYLOR G. (1963)

Code expolaire, Paris 1963.

CORROCHER J. (1975)

Céramiques communes gallo-romaines de Cognat-Lyonne (Allier). Revue archéologique du Centre, n° 55-56, p. 223-275.

DESBAT A. (1981)

Note sur l'abandon de la ville haute de Lyon. Récentes recherches en archéologie gallo-romaine et paléochrétienne sur Lyon et sa région, volume sous la dir. de S. Walker, Ed. B.A.R. Int. Series 108, Oxford 1981, p. 105-117, 6 fig.

FUSTIER P. (1950)

Un poste de la police des routes à Lay (Loire) ? Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est, 1950, tome 1er, p. 175-180, 4 fig.

FUSTIER P. (1955)

Repérage et coupes de la voie romaine de Lyon à Roanne. Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est, 1955, tome VI, p. 70-76, 4 fig.

GOSE E. (1950)

Gefässtypen der romischen Keramik im Rheinland, 47 p., 61 pl.

LA TOUR H. de (1892)

Atlas des monnaies gauloises, Paris 1892.

OSWALD F. (1936)

Index of figure types on terra sigillata, Liverpool 1936, 154 p., 91 pl.

PERICHON R. et CHOPELIN C. (1965)

La céramique à décor estampé de Jœuvre (Loire). OGAM, tome XVII, p. 295-303.

PERICHON R. et al. (1977)

Céramique domestique gauloise et gallo-romaine du Nord-Est du Massif Central. Centre d'Études Foréziennes 1977, 280 p.

PONCET J. (1967)

Fours de potiers gallo-romains de Roanne (Loire). Revue archéologique du Centre, n° 22, fasc. 2, p. 132-144.

PONCET J. (1970)

Rodumna, Roanne dans l'antiquité. Etudes Foréziennes, III, 1970, p. 83-108

VAGINAY M. (1978)

Inventaire archéologique du département de la Loire, arrondissement de Roanne; période de l'Age du Fer au Vème siècle après J.C. Mémoire pour la Maîtrise d'archéologie classique, Univ. Lyon II, 1978, 86 p., 8 pl., 7 cartes, 325 fiches. Inédit.

VAGINAY M. (1981, à paraître)

Une fosse d'époque trajane à Roanne (Loire). Colloque de Balbigny, Roanne et Saint-Etienne, Archéologie générale, Centre d'Etudes Foréziennes 1981, II p., 11 pl.

VAUSSANVIN H. (1980)

Le site gallo-romain de la Bussière (S. et L.).

Découvertes archéologiques en Tournugeois, Bull. de la Société des Amis des Arts et Sciences de Tournus, n° 8, p. 17-104.

PRINCIPAUX OUVRAGES CONSULTÉS

Etude paléobotanique

BOUREAU E. (1954)

Anatomie végétale. Presses Universitaires de France, Paris, t. I, p. 6-332, 176 fig.

BOUREAU E. (1957)

Anatomie végétale. Presses Universitaires de France, Paris, t. III, p. 525-754, fig. 287-369.

CHAPOTAT G. et SAMUEL E. (1973)

Tessons de poterie et bois antiques à Eyzin-Pinet (Isère). Bull. Soc. Linn. de Lyon, 1973 n° 1, p. 4-11, pl. I-II.

GAYRAL P. et VINDT J. (1961)

Anatomie des végétaux vasculaires. Doin et Cie édit., Paris, fasc. 1, 148 p., 22 fig.

GAYRAL P. et VINDT J. (1961)

Anatomie des végétaux vasculaires. Doin et Cie édit., Paris fasc. 2, 144 p., pl. I-LVII.

GREGUSS P. (1959)

Holzanatomie der europäischen Laubhölzer und Sträucher. Akademiai Kiado, Budapest, p. I-324; pl. 1-307.

HOPF M., PERRAUD R. et SAMUEL E. (1978)

Le site gallo-romain des Chègnes à Saint-Gengoux-de-Scissé (S-et-L). La Physiophile, Montceau-les-Mines, n° 89, p. 37-45, 2 pl.

JACQUIOT C., TRENARD Y. et DIROL D. (1973)

Atlas d'anatomie des Bois des Angiospermes (Essences feuillues). Centre technique du Bois, Paris, t. I, texte : p. 1-175, pl. 1-72, 23 fig. t. II, planches: 1-72.

KRIBS D. A. (1968)

Commercial foreign woods on the american market. Dover publications Inc., New York, p. 1-241, 480 fig.

METCALFE C.R. et CHALK L. (1950)

Anatomy of the Dicotyledons. Clarendon Press édit., Oxford, 2 vol., 1500 p., 317 fig.

SAMUEL E. (1973)

(avec une introduction par F. JARREAU) Etude d'échantillons ligneux découverts lors des fouilles du Groupe archéologique Forez-Jarez. La Physiophile, Montceau-les-Mines, nº 78, p. 32-47, pl. 1-11.

SAMUEL E. (1979)

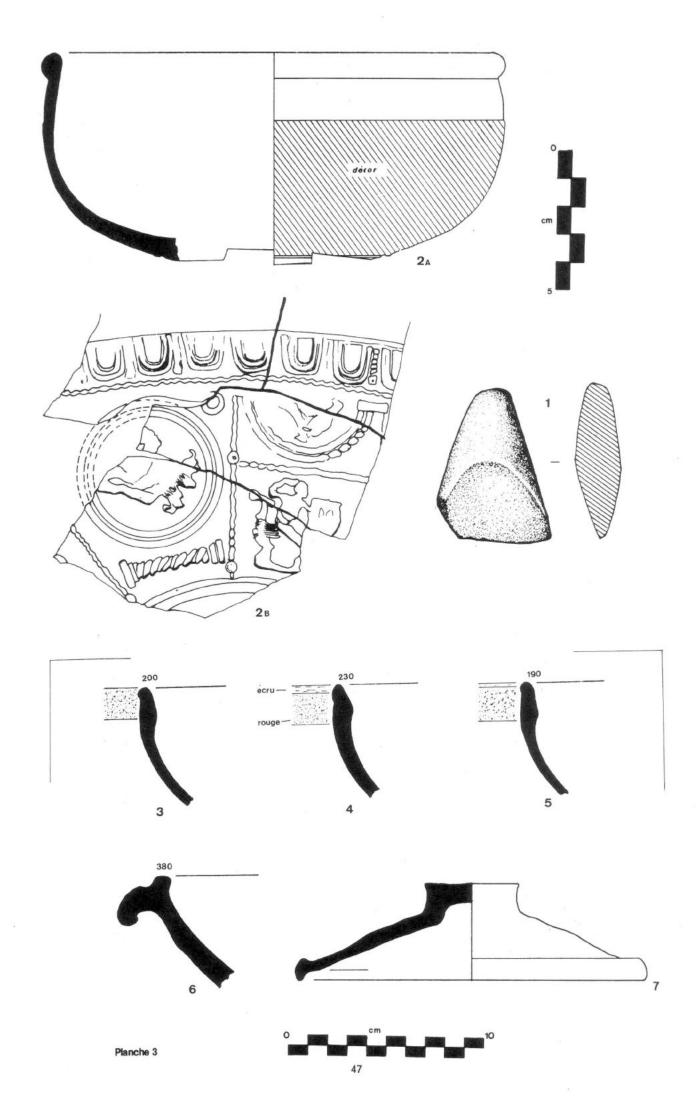
Contribution à la connaissance de la flore tertiaire et quaternaire de la vallée du Rhône et de la Corse. Thèse de 3ème cycle, Lyon, n° 838, fasc. 1 et 2, 261 p., 29 pl., 35 fig. (inédit).

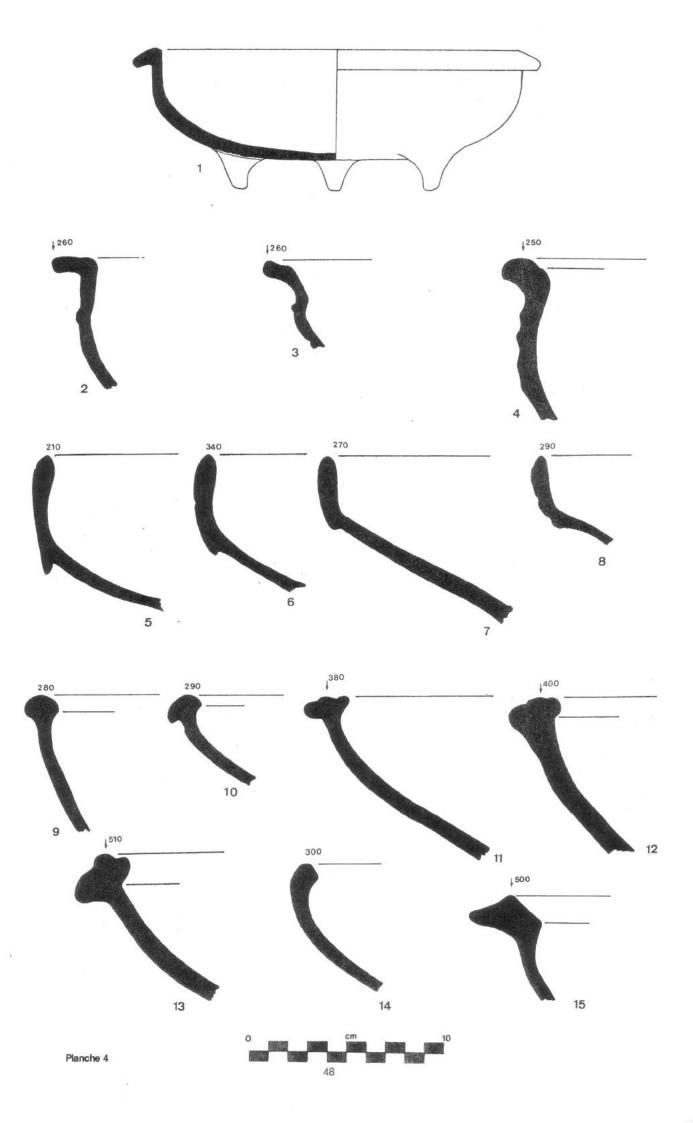
SCHWEINGRUBER F. H. (1978)

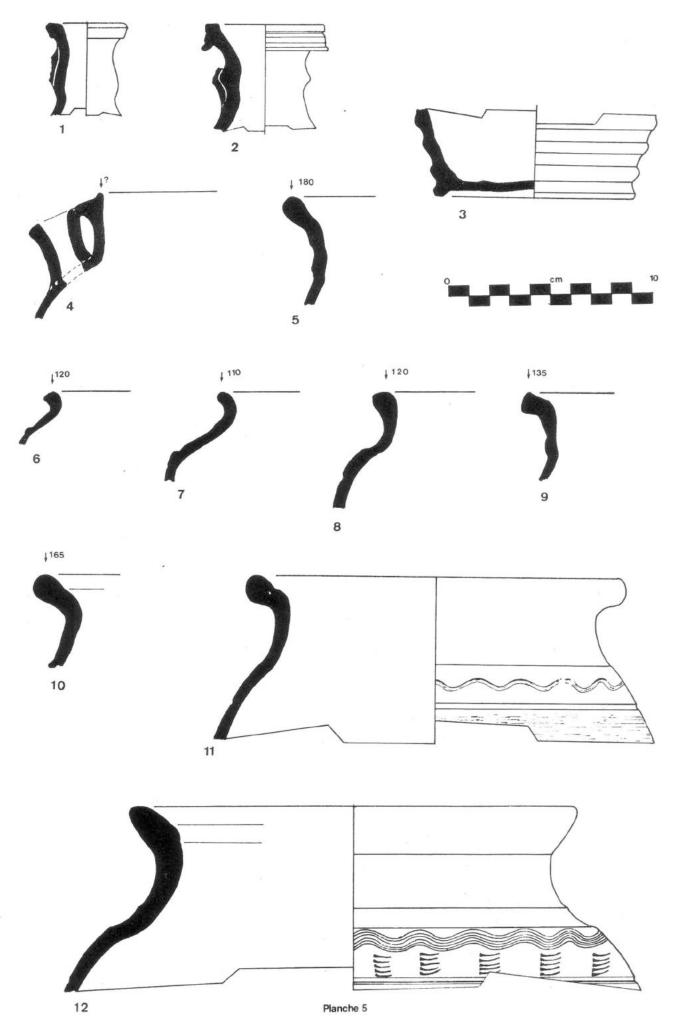
Anatomie microscopique du bois. Zürcher édit., Zug, p. 1-226, 85 pl.

VERNET J. L. (1973)

Etude sur l'histoire de la végétation du Sud-Est de la France au Quaternaire, d'après les charbons de bois principalement. Paléobiologie Continentale, Montpellier, vol. IV, n° 1, p. 1-90, 13 pl.







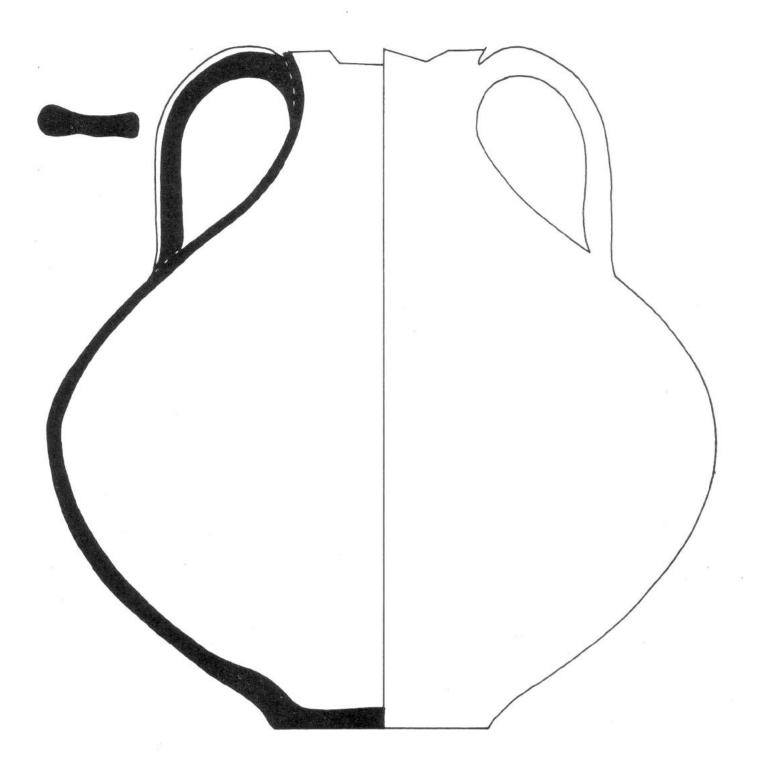
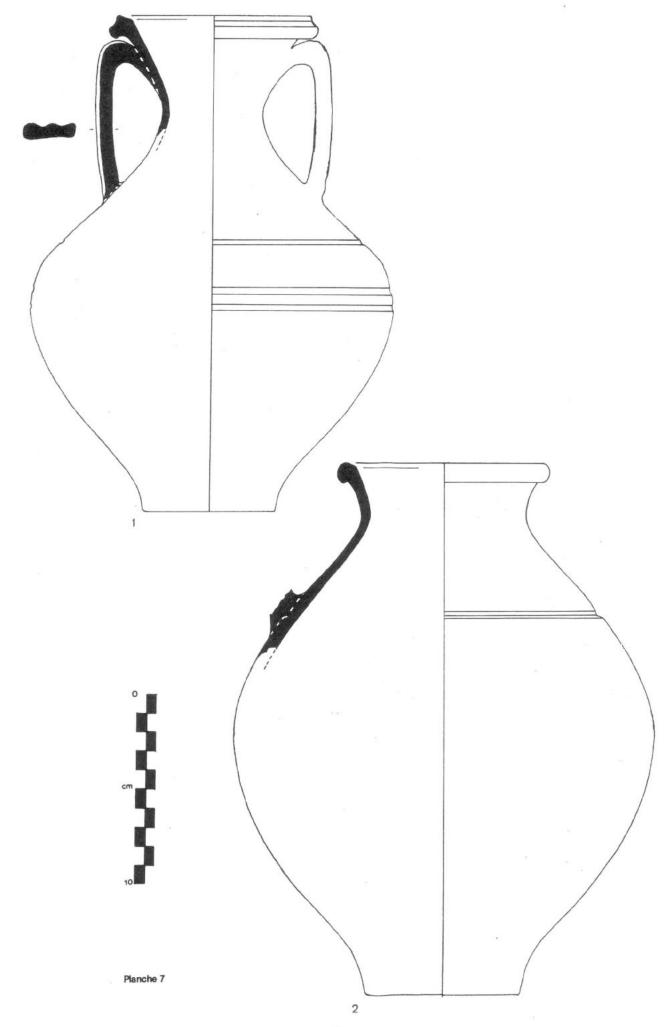




Planche 6



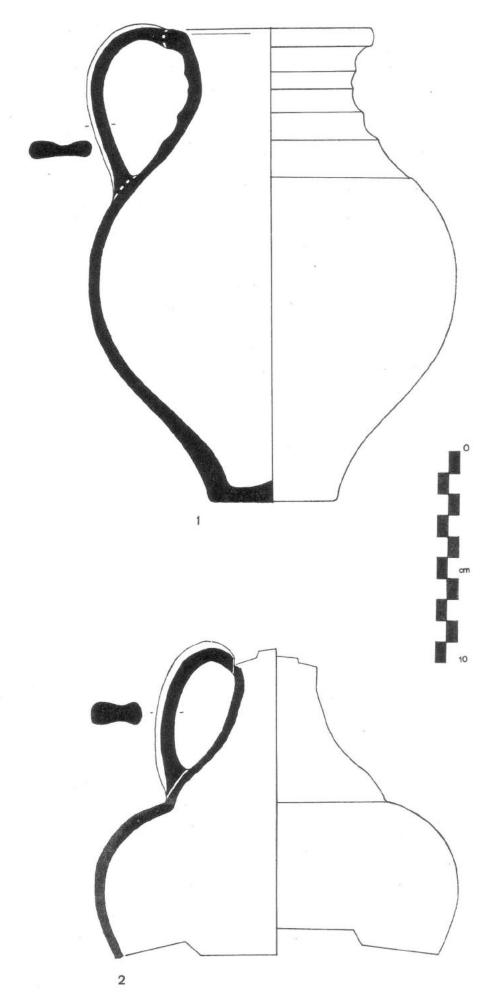


Planche 8

